

UNIVERSITÉ POPULAIRE (UP)

➤ CYCLE 2

Quel droit du travail dans la société contemporaine ?

Droit du travail

Marie-Cécile Escande-Varniol – Maître de conférences à l'Institut d'Etudes du Travail de Lyon (IETL), à l'Université Lumière Lyon 2

Après une thèse sur « Le Droit au logement » soutenue à Toulouse en 1992, elle a été recrutée à Lyon où ses enseignements et ses recherches se sont orientés vers les droits sociaux fondamentaux, le droit du travail et le droit social international et européen. Elle a créé et dirige un Master en Droit social, spécialité mobilité internationale des travailleurs. Elle donne des conférences dans divers pays étrangers (Espagne, Allemagne, Canada, Chine, Cambodge...). Ses travaux récents portent sur le droit du travail français, le droit comparé français et allemand et le droit européen.

Elle a coordonné avec Sylvaine Laulom et Emmanuelle Mazuyer l'ouvrage « Quel droit social dans une Europe en crise ? », résultat d'une recherche comparée entre onze pays de l'Union européenne, dont la suite « Quelles sécurités pour les travailleurs en temps de crise » vient de s'achever par un colloque international qui s'est tenu à Lyon au mois de novembre 2013.

Quel droit du travail dans la société contemporaine ?

Fondé sur un antagonisme des intérêts, le droit du travail ne laisse pas indifférent : tracassier, inutile, obstacle à la liberté économique pour les uns, insuffisamment protecteur, soumis au bon vouloir des patrons pour les autres, le droit du travail est en recherche d'équilibre depuis son avènement. Equilibre entre le capital et le travail, entre la recherche du profit et l'épanouissement de la personne, entre la liberté d'entreprendre et la liberté d'exercer le travail de son choix.

Le droit du travail appartient avant tout à la catégorie des sciences humaines et sociales. Sa finalité est la prise en compte de l'humain, homme ou femme au travail. Le travail dont il s'agit doit permettre, au delà de la subsistance de celui qui l'accomplit, l'épanouissement de la personne, tout en assurant à l'employeur qui investit son capital dans l'entreprise d'en retirer des fruits.

Le droit du travail est une matière complexe, au même titre que toute discipline scientifique. Pour comprendre les mécanismes qui le gouvernent, cinq conférences-débat sont organisées dans le cadre de l'Université Populaire. Il ne s'agit en aucun cas de donner des « cours de droit du travail », mais seulement d'appréhender cette discipline dont les critiques qui le visent sont à la hauteur de son éminente nécessité.

1- Les enjeux du droit du travail.

S'agissant de l'une des branches les plus récentes du droit, un petit retour aux sources permettra de comprendre pourquoi et comment le droit du travail s'est construit et développé, ainsi que les grandes évolutions actuelles. Contrairement à ce que son appellation pourrait faire penser, le droit du travail ne concerne qu'une partie des travailleurs : ceux qui sont subordonnés à un employeur. L'entreprise est un lieu de pouvoir que l'employeur ne partage pas. La loi, le juge, fixent néanmoins un cadre à ce pouvoir pour garder le cap de l'équilibre entre les parties.

> Jeudi 23 janvier 2014 / à 19h30

2- Impacts de la mondialisation.

L'internationalisation des échanges économiques est aussi vieille que l'idée de pays et l'instauration de frontières. Le phénomène actuel dit de « mondialisation » est lié à la rapidité de ces échanges, aux moyens de communication et à la mobilité des produits et des personnes. Le premier grand mouvement de globalisation contemporain qui a eu un impact considérable sur le droit du travail est la construction de l'Union européenne, harmonisation des règles entre les Etats-membres, liberté de circulation des personnes. Le second mouvement, plus récent, est lié à l'industrialisation de pays lointains à la main d'œuvre peu chère. L'un comme l'autre ont profondément affecté l'évolution du droit du travail.

> Jeudi 30 janvier 2014 / à 19h30

3- Quel droit du travail dans une Europe en crise ?

Peu ou prou tous les Etats-membres de l'UE sont touchés par ce qu'il est convenu d'appeler « la crise », mais dont la durée laisse à penser qu'il s'agit plutôt d'une mutation profonde de nos sociétés. Comment y faire face ? Les réponses divergent selon les états, signe que l'UE elle-même est en crise, aphone quant aux mesures sociales. Certains états ont pris très tôt le train des réformes, d'autres, dont la France, tardent à le faire. Un bilan d'étape peut être dressé permettant de faire le point sur les réformes récentes.

> Jeudi 6 février 2014 / à 19h30

4- Les mécanismes qui ordonnent le droit du travail.

Construction ordonnée, le droit du travail repose sur des piliers qui en assurent la pérennité. Certains en voient classiquement deux, garants des droits individuels et des droits collectifs, d'autres proposent une représentation plus complexe, voyant dans le droit du travail un réseau de normes dont les connexions sont le contrat de travail, la représentation des travailleurs, la négociation collective, les conflits du travail et l'intervention de l'Etat. Au cœur de ce réseau se trouve le « contrat de travail » qui revêt des formes multiples aux implications juridiques diverses qu'il nous faudra découvrir.

> Jeudi 13 février 2014 / à 19h30

5- La défense des intérêts collectifs des travailleurs, marque de la spécificité du droit du travail.

L'équilibre des forces antagonistes entre le capital économique et le capital humain s'est forgé sur la conscience de la force du collectif. De la lutte active par la grève à l'organisation de plus en plus encouragée par les instances publiques, de la négociation ou du dialogue social, le droit du travail est toujours traversé par cette force. Les droits collectifs sont organisés autour d'un système de représentation des salariés, complexe et en pleine mutation.

> Jeudi 20 février 2014 / à 19h30

Tous les cours du cycle 2 auront lieu à :

l'Auditorium Jean Carrière à la CAPI

17 Avenue du Bourg - 38080- L'ISLE D'ABEAU

Médiathèque de Villefontaine

BP3 - Centre Simone Signoret

Carré Léon Blum

38091 VILLEFONTAINE

Inscriptions par mail à : up@capi38.fr

Informations au : 04 74 96 78 88